



DONNER DU SENS ET DE LA VALEUR  
À VOS INVESTISSEMENTS

---

# PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

**ENJEU : Entreprises Familiales**  
**ISR : Focus Gouvernance**



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Avertissement

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

# Palatine AM : 30 ans de gestion engagée auprès des investisseurs

**30 ans** de présence auprès des investisseurs

Changement de nom agréé par l'AMF en 2005

**100%** filiale de la Banque Palatine



**26**  
collaborateurs



Actifs sous gestion  
**5,7 Md€**  
31/08/2023



**Filtre ESG et/ou label ISR**  
sur les fonds actions grandes capitalisations

Signataire des principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

## CLIENTS

- Institutionnels (Caisses de retraite, Compagnies d'assurance, ...)
- Multi-gérants et Family offices
- Banques privées
- Banques et assurances digitales
- Conseils indépendants, CGP, CGPI

## CLASSES D'ACTIFS

- Toutes capitalisations France et Europe
- Obligations d'entreprises court et moyen terme
- Gestion sous mandat et multi-gestion
- Monétaire standard et court terme

## STYLES DE GESTION

- Valeurs de croissance
- Filtre ESG et label ISR sur les fonds actions grandes capitalisations
- Label relance sur les petites capitalisations
- Intégration ESG sur les fonds taux et sur la gestion sous mandat

**UNE VISION DURABLE ET LONG-TERME DE LA VALEUR DES ENTREPRISES**

# L'ISR au centre de nos ambitions

**Gestion actions**  
françaises, européennes,  
large et mid caps

**10 fonds**

**1,0 MD€** d'actifs sous gestion\*

**Gestion obligataire**  
et monétaire axée sur  
les émetteurs

**8 fonds**

**4,4 MD€** d'actifs sous gestion\*

**Gestion sous mandat**  
intégrant les critères  
E.S.G

**4 fonds**

**625 mandats**

**0,3 MD€** d'actifs sous gestion\*

**FINANCER L'ÉCONOMIE RÉELLE À TRAVERS UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE**

**5,7 MDS D'ACTIFS SOUS GESTION\***

\*Au 31 août 2023

# Le cœur de notre offre actions : thématiques et priorités E, S et G

THEMATIQUE	PRIORITE ESG	OPC	ODD* PRIS EN COMPTE
 Sauvegarde de la planète	<b>Environnement</b> <i>(article 8 SFDR)</i>	 Palatine Planète	 <b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b>
 Emploi en France	<b>Social</b> <i>(article 8 SFDR)</i>	 Conservateur Emploi Durable	 <b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>
 Emploi en Europe	<b>Social</b> <i>(article 9 SFDR)</i>	 Palatine Europe Sustainable Employment	 <b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b>
 Entreprises familiales	<b>Gouvernance</b> <i>(article 8 SFDR)</i>	 Palatine Entreprises Familiales ISR	 <b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b>
 Leaders américains	<b>Gestion ISR</b> <i>(article 8 SFDR)</i>	Palatine Amérique	 <b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b>
			 <b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b>
			 <b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b>
			 <b>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</b>
			 <b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b>
			 <b>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>
			 <b>14 VIE AQUATIQUE</b>
			 <b>15 VIE TERRESTRE</b>

**DONNER DU SENS ET DE LA VALEUR À VOS INVESTISSEMENTS**

**NOTRE CONVICTION: LA CROISSANCE DURABLE EST LE LEVIER ESSENTIEL DE PERFORMANCE A LONG TERME**

Note (\*): le nom d'Objectifs de développement durable (ODD) (en anglais : *Sustainable Development Goals*, ou SDGs) est couramment utilisé pour désigner les dix-sept objectifs établis par les États membres des Nations unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030.

# Palatine Entreprises Familiales



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Thématique

Entreprises familiales



Bruno VACOSSIN



Marie-Pierre  
GUERN

- **Des entreprises plus performantes et résilientes en période de crise grâce à une véritable stratégie de long-terme**
- **Une approche affective :**
  - Plus attentives envers leurs employés
  - Des relations de confiance et de coopération avec leurs parties prenantes, à l'environnement sociétal et à leur réputation
  - Leur principale préoccupation est la pérennité de leur entreprise

ISR

Focus sur la gouvernance

Classification AMF

Actions de pays de la zone Euro

Label

ISR (label étatique) depuis plus de 10 ans

Classification SFDR

Article 8



**1** Vision et approche de l'entreprise familiale

**2** Processus d'investissement

**3** Atouts

**4** Souscrire



1

Vision et approche de l'entreprise familiale



## Notre définition



Au moins 10% du capital doit être contrôlé par une ou plusieurs familles

Il est nécessaire que la famille exerce une influence effective dans l'entreprise, elle doit pouvoir nommer ou révoquer les dirigeants

La société doit représenter une part considérable du patrimoine familial ainsi les intérêts de toutes les parties prenantes seront convergents

La famille n'a pas obligation de participer activement à la gouvernance

Une volonté de transmettre l'entreprise à la génération suivante

# Exemples d'entreprises familiales

**Le groupe familial détient la majorité du capital** et la majorité absolue des droits de vote au sein de l'assemblée générale, qu'il exerce directement des fonctions de direction ou non

## LVMH

La famille Arnault actionnaire (47,5% du capital) a un rôle opérationnel important et dirige l'entreprise elle-même. Elle est responsable de l'application de la stratégie et détient des rôles clés dans les organes de direction.

**Le groupe familial détient la majorité relative du capital** et des droits de vote au sein de l'assemblée générale, qu'il exerce directement des fonctions de direction ou non

## L'ORÉAL

La famille Bettencourt-Meyer (33% du capital) – aucun rôle opérationnel - la famille, bien que principal actionnaire, ne possède pas la majorité absolue du capital, ni celle des droits de vote. De plus, elle ne préside pas le conseil d'administration, organe composé de 15 membres dont 3 issus de la famille.

**Le groupe de fondateurs, bien que détenant seulement une minorité du capital** et des droits de vote, exerce une influence directe ou indirecte sur le management de l'entreprise

## SAP

Entreprise fondée en 1972 par 5 ingénieurs allemands d'IBM : aujourd'hui, Hasso Plattner est toujours président du conseil de surveillance (depuis 2003). Sa participation (7%) ainsi que celle des autres fondateurs historiques (5%) qui ne siègent plus au conseil ne leur donne pas de contrôle effectif.

2

Processus d'investissement



# Un processus d'investissement rigoureux



# Pourquoi investir dans le fonds ?



Donner du sens et de la valeur à vos investissements au travers d'entreprises familiales qui privilégient la création de valeur à long terme grâce à une gouvernance caractérisée par un très fort degré d'engagement.

3

Atouts



# Les atouts



Ancrage dans le très long terme

Des structures de capital saines

Plus résilientes : capacités à investir et innover

Internationalisation

Performances régulières

# Approche en matière de Responsabilité Sociétale



Des managements plus intendants

Des stratégies environnementales proactives

Relations de LT avec ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, banquiers,.....)



Actions philanthropiques

En période de crise, les efforts consentis en matière RSE continuent

4

Souscrire



# Souscrire

Classification AMF	Actions de pays de la zone Euro
Code ISIN	FR0000990921
Indicateur de référence	EURO STOXX 50 NR
Date de lancement	29 janvier 1999
Devise	Euro
PEA	Éligible au PEA
Frais de gestion	2,20 % TTC
Commission de souscription	2,00 % (maximum)



**Palatine Asset Management** - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014

Siège social : 86 rue de Courcelles 75008 Paris - 950 340 885 RCS Paris

Une société du groupe BPCE

Site internet : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) - Tél : 01 55 27 95 37